

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 04 février (04/02/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 29 janvier, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Pierre PUCHOUAU, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, Mme Jessie COTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Jérôme POUGNAND (représenté par Monsieur Luc PORTES), Mme Claudine MATALA (représentée par Madame Any DELCHER), Mme Stéphanie GAYET (représentée par Monsieur Pierre PUCHOUAU), **Adjoint**,

M. Robert POMAREDE (représenté par Madame Sophie LOPEZ), Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Monsieur Georges SEGARD), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Guy LOURMEDE), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur LOURMEDE est nommé secrétaire de séance.

02 – 04 février 2021

**2. Budget principal - Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2021**

Rapporteur : Monsieur PORTES.

**Vu** l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** qu'il y a lieu d'ouvrir par anticipation des crédits budgétaires pour la section d'investissement, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2021, selon le détail ci-dessous :

Chapitre	Total crédits ouverts	Montant limite d'ouverture des crédits	Ouverture de crédits			
			Nature	Fonction	Montant	Objet
20	201 744,00	50 436,00	2031	411	2 000,00	Analyse sol terrain avant réfection
			2051	20	20 000,00	Mise en place d'une solution intranet
			S/T chap. 20 :		22 000,00	
21	2 121 573,00	530 393,25	21312	213	325 000,00	Extensions écoles Montebello, La Mégère, Mathaly, Sarlac
			21318	20	45 000,00	Aménagement église Saint Jacques (25 000) + travaux entretien toitures MH (20 000)
			21318	411	10 000,00	Changement revêtement piste athlétisme
			21318	95	4 700,00	Camping : Pose clôture (2 500) + construction puits (2 200)
			21534	814	10 000,00	Changement lanternes éclairage public
			21538	95	5 000,00	Camping : travaux réseau EU pour installation lodges
			21568	20	10 000,00	Renouvellement extincteurs et plans d'évacuation
			21568	822	20 000,00	Grosse réparation poteaux incendie
			2158	823	2 000,00	Divers matériels pour entretien espaces verts
			2158	822	2 000,00	Outillage voirie et bâtiments
			2183	20	11 000,00	Divers matériels informatique
			2184	20	5 000,00	Mobilier bâtiments administratifs
			2184	213	375,00	Achat claustras pour espace accueil (confidentialité)
			2188	311	3 500,00	Acquisition instruments de musique
			2188	321	6 000,00	Acquisition fonds documentaire
			2188	20	16 000,00	Divers matériels pour tous services
			2188	822	5 000,00	Mobilier urbain
			2188	24	5 000,00	Matériels festivités
2188	95	3 300,00	Camping : matériel irrigation automatique			
2188	112	2 470,00	Achat d'un taser			
S/T chap. 21 :		491 345,00				
23	1 960 108,00	490 027,00	2315	824	25 000,00	Aménagements rues Cui Roussol et Guilleran
			2315	822	150 000,00	Travaux de voirie urbaine et rurale
			2316	324	75 000,00	Restauration mobilier MH
			S/T chap. 23 :		250 000,00	
TOTAL Général			763 345,00			

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A 28 voix pour et 5 abstentions (Mmes CAVALIE, HEMMAMI ; MM. BOUSQUET,**  
**DUPARC, LORENZO),**

**ACCEPTE** les ouvertures de crédits proposées,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses proposées,

**DIT** que les crédits seront repris au budget primitif 2021 lors de son adoption.

Pour copie conforme  
 Moissac le 05 février 2021

Le Maire,



Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :